

Après de nombreuses discussions avec le gouvernement de la Malaisie, une entente cadre de coopération au développement a été conclue en mai 1986 et un programme d'envergure réduite est remis sur pied. Le programme mettait désormais l'accent sur la mise en oeuvre de projets dans les domaines de la planification de l'économie et des ressources humaines, du développement et de la gestion de l'agriculture et des ressources, ainsi que de la science et de la technologie. En 1990, un programme de rapprochement industriel fut mis en place, dans le but de promouvoir la coopération économique entre le Canada et la Malaisie. Ce genre de coopération autonome est au coeur de la stratégie de l'ACDI en matière de programmes, puisqu'elle privilégie la transition graduelle de l'aide au développement à la coopération économique à part entière.

Les efforts d'aide au développement déployés par le Canada en Malaisie représentent en fait un amalgame des divers mécanismes de coopération au développement administrés par l'ACDI et par des organismes gouvernementaux connexes, dont le CRDI et la SEE. Au cours des cinq dernières années, le programme bilatéral de l'ACDI a fourni la plus grande proportion des fonds d'APD à la Malaisie (soit environ 40 p. 100 du total). Le CRDI et le Programme de coopération industrielle de l'ACDI suivaient de près, avec 22 p. 100 du total chacun (voir le tableau du Profil des décaissements). Les décaissements d'APD en Malaisie depuis 1987 se situent en moyenne à quelque 5 millions de dollars CAN par an.

4.1 Programme bilatéral

Environ 1,5 million de dollars est dépensé annuellement dans le cadre du programme bilatéral de l'ACDI en Malaisie. Le programme s'intéresse surtout à sept projets importants dans les secteurs du développement des ressources humaines, de l'agriculture et de l'énergie ainsi que dans le domaine de la planification et de l'analyse socio-économiques. Plus récemment, on a réorienté le programme vers l'établissement de liens industriels et commerciaux entre le secteur privé des deux pays.

Dans ce contexte, signalons un projet de choix, Entreprise Malaisie-Canada, dont les activités ont commencé en janvier 1991. Ce projet, qui bénéficie d'une contribution de l'ACDI de près de 15 millions de dollars, vise à promouvoir le transfert de technologie et de savoir-faire canadiens à la Malaisie au moyen de coentreprises et d'autres activités de coopération du secteur privé. Cet objectif important a donné lieu au cours des cinq dernières années au détachement d'un conseiller canadien en investissements auprès de l'Administration du développement industriel de la Malaisie (MIDA). Ce projet continuera à être au coeur du programme bilatéral en Malaisie pendant les prochaines années, en complément du Programme de coopération industrielle.

Le Programme de coopération industrielle de l'ACDI accorde quelque 2 millions de dollars par an, selon une formule de partage des coûts, aux entreprises canadiennes désireuses de créer des coentreprises ou de conclure d'autres formes d'accords de collaboration et d'affaires avec le secteur privé de la Malaisie.

Trois autres projets dans le domaine de la planification de l'économie et des ressources humaines doivent prendre fin graduellement en 1992. Il s'agit du Projet de planification des ressources humaines, initiative de 3 millions de dollars destinée à aider le gouvernement de la Malaisie à planifier et à évaluer les programmes de perfectionnement des ressources humaines; du Deuxième projet de formation industrielle, qui comprend une contribution de 4 millions de dollars versée par l'ACDI (sur l'ensemble du financement multinational se chiffrant à 125 millions de dollars US) visant à aider le gouvernement de la Malaisie à former des techniciens et des travailleurs industriels spécialisés; d'un projet de 1,2 million de dollars ayant pour but d'aider l'Institut malaisien de la recherche économique, récemment créé, à prendre de l'expansion. On a approuvé la deuxième étape du projet de recherche économique de la Malaisie et on a réservé un montant de 5 millions de dollars afin d'aider l'Institut au cours des sept prochaines années.